

DÉTERGENT DÉSINFECTANT SURODORANT SOLS SURFACES

CONCENTRE
Efficace dès
0.5%



pH 7

► **3 actions simultanées : nettoie, désodorise et désinfecte.**

► **Neutralise les mauvaises odeurs et parfume durablement les locaux.**

► **Compatible sur tous les sols et surfaces lavables : carrelage, thermoplastique, céramique, marbre, sols protégés ou non.**

► **Idéal en entretien quotidien des locaux en application manuelle ou mécanique (autolaveuse).**

► **Sans rinçage.**

► **Décliné en 3 parfums : accord floral, citron vert et pamplemousse.**

LIEUX D'UTILISATION

Convient à toutes les surfaces et sols en collectivités et établissements de santé, hôtellerie, enseignement, industrie, grandes surfaces, magasins, entrepôts, salles de sport, entreprises de propreté, ...

NORMES MICROBIOLOGIQUES

En conditions de saleté à 20°C, temps de contact 15 minutes, dosage 0.5 % :

BACTERICIDE : EN 1276, EN 13697 sur *Pseudomonas aeruginosa*, *Escherichia coli*, *Enterococcus hirae*, *Staphylococcus aureus*

LEVURICIDE : EN 1650, EN 13697 sur *Candida albicans*

VIRUCIDE : sur les virus enveloppés à 1% : EN 14476 (virus de la *Vaccine*) tels que *Coronavirus*, *VHB*, *VHC*, *VrSh*, *VIH*, *H1N1*, *Herpès virus*, ...

MODE D'EMPLOI

1/ Préparer la solution d'ODOSAM BACT à 0,5%, soit 50 ml pour 10 L de solution, ou à 1 % pour une activité sur les virus enveloppés (100 ml pour 10 L d'eau). **Augmenter ce dosage en fonction de l'encrassement de la surface et de la rémanence désirée.**

2/ Appliquer la solution sur les surfaces à traiter : manuellement (à l'aide d'un faubert, d'une serpillière ou d'une éponge), en machine (à l'aide d'une autolaveuse ou d'une monobrosse) ou en pulvérisation. Respecter un temps de contact de 15 min. pour une action biocide. Utiliser immédiatement la solution préparée. Rincer le matériel d'application du produit à l'eau.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aspect : liquide limpide.

Odeur : 3 parfums disponibles (accord floral, citron vert et pamplemousse).

pH à 20°C : 7 +/- 1.

Densité : 0.994.

Usage Biocide : TP2. Alcool éthylique (N° CAS : 64-17-5) : 20.8 g/kg, chlorure de didecyldiméthylammonium (N° CAS : 7173-51-5) : 16.2 g/kg.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

CONDITIONS D'EMPLOI

Consulter les précautions d'emploi sur l'emballage ou la FDS.

Nous ne saurions être responsables pour toutes applications du produit autres que celles exprimées dans cette notice.

FT1020005831005/1020006076005/1020005834005-0821

Vous souhaitez une démonstration :
contactez votre commercial ou
appelez-nous au 02.32.96.93.93

Nos fiches de données de sécurité sont
disponibles 24h/24 sur Internet à
l'adresse : www.quickfds.com

www.purodor-marosam.com